Villefranche-sur-Saône : 12 mois de bracelet électronique pour avoir frappé le crâne au sol et brûlé avec une lame de couteau sa petite sœur

17/05/2021 à 12h47



Un jeune homme de 20 ans, habitant à Tarare, a été condamné à 22 mois de prison, dont douze mois ferme sous bracelet électronique, après des violences sur sa sœur.

Les faits ont été commis entre le 17 avril et le 5 mai dernier. Le jeune a donné des coups de poing à sa petite sœur, lui a frappé le crâne au sol ou encore brûlé avec une lame de couteau.

Suite sur Lyon Mag